



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 11 JUIN 2018 A 19H30

HOTEL DE VILLE
Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

II/ MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

- 1.1/ Budget annexe du SSIAD - Compte de gestion 2017
- 1.2/ Budget annexe du SSIAD – Compte administratif 2017
- 1.3/ Budget annexe du SSIAD - Affectation des résultats
- 1.4/ Budget annexe du SSIAD - Budget supplémentaire du budget 2018
- 1.5/ Budget principal pour l'exercice 2018 – Décision modificative n°1
- 1.6/ Réhabilitation/extension du groupe scolaire « Anatole France/Les Iris » - Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre - Engagement de la procédure de consultation sous forme d'appel d'offres pour l'attribution des marchés - Demandes de subventions
- 1.7/ Réhabilitation/extension du groupe scolaire « Anatole France/Les Iris » - Actualisation de l'autorisation de programme
- 1.8/ Réhabilitation/extension du groupe scolaire « Anatole France/Les Iris » - Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 5 M€ auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des travaux
- 1.9/ Acceptation du legs d'un particulier
- 1.10/ Mise à jour des tableaux des effectifs communaux
- 1.11/ Recrutement d'agents contractuels pour remplacer un agent temporairement indisponible, pour accroissement temporaire d'activité ou pour activités saisonnières
- 1.12/ Comité technique - Mise en commun entre la Ville, le CCAS et la régie culturelle « Atrium de Chaville » - Modalités de constitution
- 1.13/ Rapport 2018 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- 1.14/ Adhésion de la Commune à l'association Santé au Travail en Ile-de-France
- 1.15/ Location longue durée de véhicules – Prolongation du marché passé avec la société SAML - Avenant n°4
- 1.16/ Location longue durée de véhicules – Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un nouveau marché
- 1.17/ Recensement de la population - Désignation du coordonnateur communal - Recrutement et rémunération des agents recenseurs

III/ VIE LOCALE

- 2.1/ Evolution du projet éducatif territorial de la ville de Chaville
- 2.2/ Règlements intérieurs des accueils collectifs pour mineurs pendant les temps périscolaires et pendant les accueils de loisirs
- 2.3/ Fermeture de l'école maternelle Les Iris – Ouverture d'une nouvelle école maternelle dénommée Les Iris-Fougères
- 2.4/ Contrat d'utilisation de la piscine de Sèvres pour l'année scolaire 2018-2019
- 2.5/ Contrat d'utilisation de la piscine de Vélizy-Villacoublay pour l'année scolaire 2018-2019
- 2.6/ Participation de la Commune aux frais de scolarité des enfants scolarisés à l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve
- 2.7/ Règlement intérieur du service public de la restauration collective

- 2.8/ Règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant
- 2.9/ Micro-crèches de la Mare Adam et des Grenouilles - Avenants aux conventions d'objectifs et de financement
- 2.10/ Attribution d'une subvention d'investissement pour le remplacement de la véranda de la crèche associative « Les Petits Moussees » sise 1, rue de la Fontaine Henri IV
- 2.11/ Attribution de subventions communales aux tiers
- 2.12/ Tarifs des activités culturelles de la Ville
- 2.13/ Constitution d'un groupement de commandes réunissant la ville de Chaville et les CCAS de Sèvres et Ville-d'Avray en vue de la passation d'un marché relatif à la fourniture d'un service de téléassistance
- 2.14/ Rapport d'activité 2016 du SICESS

III/ CADRE DE VIE

- 3.1/ Commission municipale du marché de Chaville - Création et désignation des représentants du Conseil municipal
- 3.2/ Convention d'habilitation tripartite SIGEIF-SIPPEREC-Commune - Dispositif certificats d'économies d'énergie – 4^{ème} période 2018-2020
- 3.3/ Modification du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- 3.4/ Constitution d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un ou de marché(s) pour la réalisation des diagnostics phytosanitaires et contrôles périodiques des arbres sur le territoire de GPSO
- 3.5/ Mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de Chaville - Accord de principe donné à Ile-de-France Mobilités

IV/ AMENAGEMENT

- 4.1/ Classement dans le domaine public communal du collecteur d'eaux usées situé sur le périmètre d'un ancien lotissement, rues du Professeur Roux, Guynemer et avenue Roger Salengro
- 4.2/ Cession de huit emplacements de parking situés 39/47, rue Anatole France
- 4.3/ Programme immobilier de 30 logements locatifs sociaux au 491 avenue Roger Salengro - Garantie de l'emprunt souscrit par l'OPH Hauts-de-Seine Habitat
- 4.4/ Modification des tarifs de la taxe de séjour pour les hébergements classés - Instauration d'un taux pour les hébergements non classés ou sans classement à compter du 1^{er} janvier 2019

VI/ POINTS D'INFORMATION

- Point d'information n°1/ Rapport sur l'état de la collectivité 2017
- Point d'information n°2/ Mise à disposition d'un agent communal

VII/ DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions municipales prises depuis la dernière séance, en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales


 Jean-Jacques GUILLET
 Maire de Chaville